

CENTRE de GESTION de la

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

d'EURE-ET-LOIR

Séance du 31 mars 2023

Nombre de membres

27

Nombre de présents

13

Pouvoirs :

8

Nombre d'absents

14

Nombre de votants

21

Quorum

14

L'an deux mil vingt-trois, le 31 mars à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 23 mars 2023 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Etaient présents :

- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY,
- Jean-Claude BRETON, Maire de BERCHERES-LES-PIERRES, suppléant de Benoit DELATOUCHE,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LEVES,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir, **a quitté en cours de séance**
- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES,
- Gilles PÉAN, Président du SIRP de Fresnay le Comte-Meslay le Vidame et suppléant de Benoît PELLEGRIN,
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS,
- Damien STEPHO, Maire de VERNOUILLET,
- Sébastien LEROUX, Adjoint au Maire de DREUX, suppléant de Caroline VABRE,

Pouvoirs :

- François BELHOMME, Maire d'EPERNON, a donné pouvoir à Bertrand MASSOT,
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTRON, donné pouvoir à Martine BOUILLARD,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES, a donné pouvoir à Martine MOKHTAR,
- Hélène DENIEAULT, Maire de CHALLET, a donné pouvoir à Philippe GALIOTTO,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE, a donné pouvoir à Michel CHARPENTIER,
- Patrick LAFAVE, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES FORETS DU PERCHE, a donné pouvoir à Gilles PÉAN,
- Corinne LE ROUX, Maire de BOUTIGNY PROUAIS, a donné pouvoir à Jean-Louis RAFFIN,
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES, a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF,

Absents excusés :

- John BILLARD, Maire du FAVRIL,
- Annie CAMUEL, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir,
- Bernard GOUIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS,
- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ
- Lionel DEMEZET, *Payeur départemental*

Absents :

- Ghizlan CHOUBAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX

Secrétaire de séance :

- Jean-Luc DUCERF

Assistaient également :

- Céline ROUSSET, Directrice Générale
- Oriana CAUQUIS, Responsable du pôle Gestion des Ressources et Archives

Séance du 31 mars 2023

Objet : Approbation du Compte Administratif 2022

Exposé de Bertrand MASSOT, Président :

Le compte administratif 2022 se présente de la manière suivante :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT EXERCICE 2022	RESULTATS ANTERIEURS 2021	SOLDE
FONCTIONNEMENT	2 510 562,53 €	2 646 742,61 €	-136 180,08 €	1 231 839,71 €	1 095 659,63 €
INVESTISSEMENT	163 277,76 €	160 052,90 €	-3 224,86 €	219 304,37 €	216 079,51 €

➤ En section de fonctionnement :

Concernant les dépenses :

- Concernant le chapitre 011 – charges à caractère général : financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la protection sociale complémentaire ainsi qu'une augmentation des frais de déplacement des agents du CDG. A noter également les frais liés à l'organisation des élections professionnelles autour de 40 000€, et une partie des dépenses concernant la réorganisation des services (frais de déménagement notamment et réfection de locaux).
- Concernant le chapitre 012 charges de personnel : l'augmentation du chapitre (1 524 296,12€ en 2021 contre 1 797 931,46 €) est due aux recrutements pour le service de médecine, ainsi qu'au recrutement d'un deuxième archiviste.
- Au chapitre 65 – autres charges de gestion courante : une baisse des droits syndicaux remboursés (41 000€) ; des admissions en non-valeur pour plus de 19 000€ ; un chapitre en hausse par rapport à 2021 (109 666,16€ en 2021 contre 120 110,85 € en 2022).
- Au chapitre 67 – charges exceptionnelles : un chapitre en forte augmentation lié aux régularisations de cotisation du CDG (annulation de titres pour plus de 140 000€).
- Au chapitre 68 – dotations aux amortissements : une dotation aux amortissements en hausse (47 334,9€ en 2021 ; 84 068,73 € en 2022), liée à l'amortissement de l'application full web CIRIL, au serveur du CDG, et matériel informatique.

Concernant les recettes :

- Au 013 – atténuations de charges : une légère baisse des remboursements des agents privés d'emploi (effet de la dégressivité).
- Au chapitre 70 – produits des services : une augmentation des recettes (2 344 007,64 € en 2022 contre 1 840 785,60€ en 2021), liée à la revalorisation de la cotisation additionnelle à compter du 1er janvier 2022 ; la contribution de l'Etat pour la médecine préventive, à celles des collectivités pour la protection sociale complémentaire, ainsi qu'aux recettes liées aux missions facultatives (ACFI, psychologie du travail, service interim, archivistes itinérants).
- Au chapitre 75 – autres produits de gestion courante : une baisse des loyers avec le départ du CNFPT, non compensé par l'arrivée de CANOPE.

➤ En section d'investissement :

Concernant les dépenses :

- Au chapitre 20 – immobilisations incorporelles : des dépenses en hausse (38 280,00€ en 2021 ; 55 708,47 € en 2022) qui concerne principalement la mise en œuvre de l'application MEDTRA, pour la médecine du travail.
- Au chapitre 21 – immobilisation corporelles : des dépenses en forte hausse (107 569,29 € en 2022 contre 10 570,47 €) qui concernent principalement les travaux d'aménagement au CDG pour l'accueil de la médecine, ainsi que l'achat de mobiliers et matériel médical.

Concernant les recettes :

- Au chapitre 10 dotations fonds divers : principalement la subvention du FIACT pour la médecine de 71 565€
- La dotation aux amortissements de 84 068,73 €

Il appartient au Conseil d'administration de se prononcer (voir compte administratif par chapitre annexé) et de donner quitus au Président de sa bonne gestion.

Le compte de gestion et le compte administratif coïncident en tout point.

Les membres du Bureau ont émis un avis favorable.

Le Président quitte la salle et ne prend pas part à la délibération.

Madame Martine Bouillard, 1^{ère} Vice-présidente, prend la présidence de séance et met au vote la délibération.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte administratif 2022
- De donner quitus au Président du Centre de gestion

Le Président,

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en préfecture le :
De la publication le :

Par délégation,
La Directrice Générale,
Céline ROUSSET

Compte administratif 2022 par chapitre**FONCTIONNEMENT****DEPENSES**

		réalisé 2021	Réalisé 2022			
			BP	DM	Total prévisions	Total Réalisé
Total	011 Charges à caractère général	308 369,85	498 782,61	21 000,00	519 782,61	499 538,89
Total	012 Charges de personnel	1 524 362,62	1 872 930,15	26 500,00	1 899 430,15	1 797 931,46
Total	023 Virement à la sect° d'investis.	0,00	842 612,71		842 612,71	0,00
Total	65 Autres charges gestion courante	108 516,38	179 390,78	-47 500,00	131 890,78	120 110,85
Total	66 Charges financières				0,00	0,00
Total	67 Charges exceptionnelles	1 735,52	154 173,48		154 173,48	145 092,68
Total	68 Dotations aux amortissements	47 334,90	70 987,63	13 525,82	84 513,45	84 068,73
Total	DEPENSES	1 990 319,27	3 618 877,36	13 525,82	3 632 403,18	2 646 742,61

FONCTIONNEMENT**RECETTES**

		réalisé 2021	Réalisé 2022			
			BP	DM	Total prévision	Total Réalisé
Total	002 Excédent antérieur reporté Fonc	1 231 839,71 €	1 231 839,71		1 231 839,71	
Total	013 Atténuations de charges	70 836,40	63 109,66		63 109,66	58 781,76
Total	70 Produits des services	1 852 846,55	2 225 429	13 526	2 238 954,82	2 344 007,64
Total	74 Dotations, subventions et participation	2 245	20 698,99		20 698,99	4 891,24
Total	75 Autres produits gestion courant	77 863,15	55 800		55 800,00	64 311,24
Total	77 Produits exceptionnels	29 966,50	22 000		22 000,00	38 570,65
Total	78 Reprise sur amortissements et provisions					
Total	RECETTES	2 033 757,80	3 618 877,36	13 525,82	3 632 403,18	2 510 562,53

**INVESTISSEMENT
DEPENSES**

		réalisé 2021	Réalisé 2022			Total Réalisé
			BP	DM	Total prévision	
Total	001 Solde d'exécution d'inv. report					
Total	15 Provision pour risque et charges	0,00			0,00	
Total	20 Immobilisations incorporelles	38 280,00	93 000,00	-20 000,00	73 000,00	55 708,47
Total	21 Immobilisations corporelles	10 570,47	1 164 320,88	-14 909,18	1 149 411,70	107 569,29
Total	DEPENSES	48 850,47	1 257 320,88	-34 909,18	1 222 411,70	163 277,76

**INVESTISSEMENT
RECETTES**

		réalisé 2021	Réalisé 2022			Total Réalisé
			BP	DM	Total prévision	
Total	001 Solde d'exécution d'inv. report	217 147,47	219 304,37		219 304,37	
Total	021 Virement de la section de fonct		842 612,71		842 612,71	0,00
Total	10 Dotations Fonds divers Réserves	3 672,47	64 416,17	11 565,00	75 981,17	75 984,17
Total	13 Subvention d'investissement	0,00	60 000,00	-60 000,00	0,00	0,00
Total	28 Amortissement des immos	47 334,90	70 987,63	13 525,82	84 513,45	84 068,73
Total	RECETTES	51 007,37	1 257 320,88	-34 909,18	1 222 411,70	160 052,90